

# Guide destiné aux parents des élèves de 1-2P

## 1. Le cadre et les conditions de travail

Enseigner est un métier complexe qui demande une expertise. Rassurez-vous, ce n'est pas ce qu'on vous demande. Il s'agit d'**aider vos enfants à garder une continuité dans leurs apprentissages**, de les encadrer, mais ce sont les enseignants qui vont continuer à enseigner et ils seront là pour vous aider.

Les enfants doivent prendre l'habitude de travailler à la maison. Pour cela, les spécialistes pédagogiques préconisent d'organiser chez soi un coin calme, dédié aux apprentissages et de s'y mettre, de façon ritualisée, tous les jours idéalement à la même heure, choisie par la famille en fonction de l'organisation de chacun. L'heure du coucher est également importante. Tentez de limiter le temps d'écrans et **acceptez qu'ils s'ennuient** ! Proposez-leur des histoires, des jeux de société, des activités en plein air (tout en respectant les consignes de l'OFSP) et de vous aider dans certaines tâches ménagères.

## 2. Le temps et le type de travail



Vous pouvez organiser des temps de travail et d'activités diverses de 10 à 20 minutes plusieurs fois par jour. De plus, après avoir effectué un exercice nécessitant une attention plus soutenue, il faudrait réaliser une activité plus ludique et récréative (sport, musique, bricolage, ...). Vos enfants ne pourront pas « travailler » autant qu'à l'école. 1 heure par jour sera plus efficace et vous permettra de tenir sur le long terme.

**Faites confiance aux enseignantes** : il n'est pas nécessaire de rajouter des activités supplémentaires ! Si votre enfant peine à s'y mettre, ne se motive pas, contactez l'enseignante pour trouver ensemble des moyens de le soutenir.

## 3. L'organisation du travail

1. Dans la mesure de ses possibilités, l'élève effectue la tâche demandée de manière individuelle.
2. Il est néanmoins indispensable de vous assurer qu'il a bien compris ce qu'il doit faire, de l'accompagner et de l'encourager tout au long de la tâche.
3. Avec votre aide, l'élève corrige son travail et/ou le transmet à son enseignante suivant les modalités annoncées. L'enseignante est en charge de transmettre des feedbacks et de vérifier certains exercices.

## 4. Matériel à disposition

Le Département a proposé un outil de transmission d'informations par le biais d'un calendrier sur notre site internet. Les enseignants sont libres d'utiliser également un autre moyen de transmission d'informations. **Les maîtresses de classe restent vos interlocutrices privilégiées** pendant cette période exceptionnelle que nous vivons.

Vous trouverez également d'ici au 27 mars différentes informations générales sur notre site internet sur la page « Enseignement distant », cycle 1: <https://www.ecoleblonaystlegier.ch/vie-scolaire/enseignement-distant/cycle-1/>



Nous vous remercions de consulter régulièrement notre site internet. **Les enseignantes sont disponibles sur temps d'école, par le moyen de contact qu'elles vous auront transmis.**

**La confiance et la solidarité sont les clés de la réussite de cette expérience inédite que nous avons à mener tous ensemble. Merci de votre soutien.**